

RENCONTRE AVEC LE PRESIDENT DU GRAND NARBONNE LE 05 OCTOBRE 2017

COMPTE-RENDU

Présents :

Monsieur Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne

Monsieur Raymond SABRIE, Président du G.R.A.N.

Monsieur Roland SCHMITT, Président des Amis du Clos de la Lombarde

Monsieur SCHMITT précise que M. SABRIE et lui-même sont mandatés pour rencontrer le Président du Grand Narbonne par décision du Conseil d'Administration des Amis du Clos de la Lombarde.

Il explique que cette décision a été motivée par l'annonce faite par Monsieur le Maire de Narbonne, lors de sa prise de parole à l'Assemblée Générale de l'Association de janvier 2017, de la décision prise par la Région de créer un Etablissement Public de Coopération Culturelle (E.P.C.C.) dont l'axe serait le futur MuRéNA autour duquel s'articuleraient différents sites gallo-romains de la région narbonnaise. Mais selon les échos parvenus à l'Association, le Clos de la Lombarde ne participerait pas à cet E.P.C.C. Or il s'agit d'un site archéologique majeur, témoin de ce que fut la Narbonne antique, qui a livré la plus importante collection d'enduits peints antiques de France. Le MuRéNa, sans le Clos de la Lombarde perdrait une grande partie de son sens. Par ailleurs, les potentialités du Clos de la Lombarde permettraient d'élargir l'offre touristique de la région de Narbonne. Le site ainsi pourrait jouer un rôle significatif dans l'économie locale.

Monsieur Raymond SABRIE insiste sur la valeur patrimoniale et scientifique exceptionnelle que représente en soi, indépendamment du mobilier qu'il a livré, le Clos de la Lombarde. Il rappelle que le site est classé monument historique depuis 2007. Il précise qu'en 2017, comme en 2016, le Clos de la Lombarde a accueilli lors des Journées du Patrimoine plus de 1.000 visiteurs, ce qui n'est pas le cas de tous les sites éligibles à l'E.P.C.C..

Monsieur Jacques BASCOU rappelle l'historique des relations entre le site et les collectivités territoriales qui explique la situation actuelle.

Dès le début, les travaux de fouilles, de recherches et de restauration entrepris par Monsieur SABRIE n'ont pas été pris en compte par la Ville de Narbonne. De facto, Monsieur SABRIE et son équipe ont travaillé seuls.

Cependant, pour Georges FRECHE, alors Président de la Région Languedoc-Roussillon, Narbonne c'était avant tout la romanité. C'est pourquoi, il a initié le projet d'un Musée de la Romanité à Narbonne. Mais selon lui, bien plus qu'un conservatoire des mobiliers archéologiques déjà découverts, ce Musée devait avoir comme objectif de s'enrichir des découvertes à venir. C'est pourquoi il avait initié et cofinancé les fouilles concernant les ports antiques de Narbonne. Il était ainsi en phase avec la D.R.A.C. qui estimait que le Clos de la Lombarde avait livré ce qu'il devait livrer et n'était plus susceptible d'apporter de nouvelles connaissances. Elle voulait en conséquence se contenter de mettre en valeur une partie du site, et enfouir le reste.

En ce qui concerne la Ville de Narbonne, Monsieur Jacques BASCOU indique qu'il était pour sa part, alors qu'il était Maire, favorable à une protection et un aménagement du site, et avait confié à un architecte, Monsieur GARY, la mission d'élaborer un projet qui a été déposé.

Monsieur SCHMITT intervient et se souvient de ce que Monsieur GARY et une de ses collaboratrices s'étaient rendus sur le site sous la direction de Raymond SABRIE, mais ignore qu'un projet avait été déposé.

Monsieur BASCOU indique alors qu'il a conservé ce projet, qu'il le rechercherait et en délivrerait une copie à l'Association.

En tant que Président de l'agglomération, Monsieur Jacques BASCOU dit qu'il est prêt à participer à des financements relatifs au Clos de la Lombarde quels qu'ils soient. Mais il précise qu'il revient d'abord à la Ville de Narbonne, titulaire du bail emphytéotique de prendre l'initiative. Il souhaite voir la mise en place d'un parcours touristique comprenant tous les sites archéologiques et touristiques du Grand Narbonne, y compris le Clos de la Lombarde et ce aux fins de retenir les touristes à Narbonne. Il souhaite également sensibiliser la population et la jeunesse, en particulier les publics scolaires, à la richesse de leur patrimoine.

S'agissant de l' E.P.C.C., pour la constituer, au moins trois entités doivent s'associer qui seraient la Région, le Grand Narbonne, la Ville de Narbonne. Dans un premier tour de table, ces trois collectivités étaient convenues de constituer un E.P.C.C.. En tant que Président de l'agglomération, Monsieur BASCOU avait tenté de convaincre le Maire de Narbonne à intégrer l'Horreum et le Clos de la Lombarde à l' E.P.C.C.. Mais s'agissant de l'Horreum, le Maire de Narbonne était réticent, ne souhaitant partager les déficits des autres structures. D'autres difficultés sont nées concernant l'expropriation d'un garage et les parkings. Ces difficultés ont rendu les relations entre la Ville de Narbonne et la Région difficiles.

Cependant, lors d'une récente réunion tenue il y a une quinzaine de jour, et à laquelle participait Monsieur JUGE, Directeur des Services Techniques de la Ville de Narbonne, il apparaissait que ces difficultés étaient sur le point d'être surmontées. Une nouvelle réunion devrait se tenir dans les temps prochains.

S'agissant du Clos de la Lombarde, Monsieur BASCOU souhaite que la Ville de Narbonne, l'agglomération et les deux associations œuvrent en commun pour convaincre la Région d'intégrer le Clos de la Lombarde à l' E.P.C.C.. Il est convaincu que la participation de la Ville de Narbonne à l' E.P.C.C. aiderait aux négociations avec la Région .

Monsieur SCHMITT déclare que l'objectif de la présente rencontre était d'arriver à cette déclaration d'intention. Il ajoute qu'il conviendrait qu'un projet de faisabilité d'aménagement du site soit élaboré afin que les négociations avec la région portent sur des éléments concrets . Ce projet pourrait en outre servir à l'élaboration d'un cahier des charges dans le cadre d'un futur marché public.

Monsieur BASCOU se propose, en tant que Président de l'agglomération, de faire le lien entre la Ville de Narbonne et la Région.

Monsieur SCHMITT demande s'il est envisageable de voir l'agglomération participer au financement d'une étude de faisabilité en vue d'un futur projet d'aménagement du site.

Monsieur BASCOU répond ne pas être opposé à un cofinancement, mais souhaite qu'au préalable l'objet du financement soit précisé compte tenu des études déjà réalisées qu'il conviendra de recenser pour les actualiser avant de procéder à un nouveau tour de table.

En fin de réunion, les résolutions suivantes ont été prises :

Monsieur Jacques BASCOU prendra attache avec la Présidente de Région et la Vice-présidente chargée du patrimoine aux fins de les inviter à venir à Narbonne découvrir le site archéologique.

Il remettra à l'Association en début de semaine prochaine la documentation qu'il aura pu réunir en particulier le projet GARY (1).

Monsieur SCHMITT informe le Président BASCOU qu'il rencontrera le Maire de Narbonne le 25 octobre prochain.

Rédigé par Roland SCHMITT le 06/10/2017

(1) Roland SCHMITT recevait le lundi 09 octobre 2017 un appel téléphonique du Président BASCOU l'informant de ce que :

- Il n'a pas retrouvé dans ses archives le projet demandé à M GARY.
- Sur quoi, il a pris attache avec M GARY qui lui rappelait que ce projet n'a pas été finalisé, le Maire mettant un terme à sa mission suite à la volonté de la D.R.A.C. d'enfourer le site.